

# **Conditions générales de vente d'abonnement**

## **PREAMBULE**

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la concession d'un droit d'accès, de consultation et d'utilisation par le Client des services on line d'INFOPRO68. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client participant et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente qui prévalent sur tout autre document du Client participant, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

## **Article 1 – Contenu des services on line**

Le descriptif des contenus accessibles dans le cadre de l'abonnement souscrit figure sur le site internet d'INFOPRO68 <https://shop.infopro68.fr/fidelite> lors de la souscription à l'offre.

- Pourcentage de réduction applicable sur toute prestation de service de réparation et packs hors produit d'entretien, étude de cas et prise de rendez-vous
- Devis gratuit dans la limite de un (1) par trimestre prenant effet dès souscription
- Assistance 24 heures/24 incluant le dépassement d'horaires d'ouverture à 22 heures en semaine, 21 heures en weekend et jours fériés sans majoration
- Un module d'initiation, d'une valeur de soixante-quinze euros (75€) offert lors de la souscription pour toute personne physique hors événement expirant trois (3) mois après souscription

INFOPRO68 propose quatre (4) types d'abonnement, dénommés "Pack Étudiant" à sept (7) euros par mois, "Pack Démarrage" à dix (10) euros par mois, "Pack Famille" à vingt (20) euros par mois et "Pack Pro" à quarante (40) euros par mois pour une durée chacun minimale de douze (12) mois. Chaque abonnement est soumis aux mêmes Conditions Générales de Vente.

INFOPRO68 reste totalement libre d'ajouter, de modifier ou de supprimer, en cours d'exécution du contrat, les avantages même si cela doit entraîner une interruption momentanée du service.

## **Article 2 – Commande en ligne**

Compte-tenu de la nature, des modalités d'accès aux services on line d'INFOPRO68, le Client renonce expressément et de manière irrévocable, sauf cas fortuit ou force majeure dûment prouvés, à résilier le contrat de souscription et à demander le remboursement total ou partiel de l'abonnement ainsi précédemment souscrit.

## **Article 3 – Disponibilité des services on line**

INFOPRO68 accorde au Client un droit d'accès lui permettant de se connecter à un espace personnel pour son usage.

Pendant toute la durée du contrat, sauf en cas de force majeure et d'éventuelles pannes ou interruptions nécessaires au bon fonctionnement du serveur et des matériels, le Client aura accès aux avantages de son abonnement 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Le Client bénéficiera du service assistance sur son espace personnel du Lundi au Vendredi de 9:00 à 20:00 et le Samedi de 9:00 à 12:00.

## **Article 4 – Droit d'utilisation**

INFOPRO68 accorde au Client un droit d'accès personnalisé non transmissible mais non exclusif dans les limites suivantes :

- le Client s'interdit de commercialiser directement ou indirectement ou de diffuser sous quelle forme que ce soit, même à titre gratuit, tout ou partie des services on line ;
  - le Client s'engage à n'utiliser les données que pour ses besoins propres
  - le Client est responsable de son compte

## **Article 5 – L'accès**

INFOPRO68 laisse au Client le choix de décider d'une adresse courriel valide et d'un mot de passe lors de la souscription par la création d'un compte personnalisé du Client. Le Client est seul responsable de l'utilisation de cet accès qu'il s'engage à garder secret.

En cas de perte dudit mot de passe, le Client pourra en réinitialiser un nouveau directement en choisissant la mention "Mot de passe oublié ?" présent dans le "login" de connexion.

Le Client peut aussi modifier à sa volonté son adresse de courriel de connexion ainsi que les informations de son compte.

Afin d'éviter tout détournement d'abonnement ou des consommations intempestives sur le compte du Client et à son insu, ce dernier s'engage à signaler à INFOPRO68 par voie électronique toute utilisation anormale.

## **Article 6 – Durée de l'abonnement**

L'abonnement prend effet à la date stipulée sur le bon de commande et est conclu pour une durée d'un an. L'abonnement doit être reconduit par le Client sous la forme d'une nouvelle souscription ou renouvellement de souscription après le terme de l'abonnement initial.

## **Article 7 – Renouvellement de l'abonnement**

Le Client s'engage à payer à INFOPRO68, avant la date anniversaire de l'abonnement, la totalité du prix de l'abonnement renouvelé, étant précisé que INFOPRO68 ne conserve pas les coordonnées bancaires du Client.

À défaut de paiement à l'échéance ou en cas de paiement incomplet des sommes restantes dues, INFOPRO68 pourra sans délai suspendre l'accès du Client à la base de données. En outre, toute facture impayée à l'échéance portera intérêt de plein droit égal à trois (3) fois le taux légal, à réception d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception faisant état de l'intention de les réclamer. En cas de retard dans le paiement du prix ou de changement de compte du Client non porté à sa connaissance, INFOPRO68 sera en droit de suspendre l'accès du Client aux services jusqu'à complète régularisation.

Le prix de l'abonnement est révisé annuellement par INFOPRO68 par application d'un coefficient de majoration égal jusqu'à 3,50% du dernier montant de l'abonnement facturé.

## **Article 8 – Responsabilités**

INFOPRO68 s'engage à faire ses meilleurs efforts pour sécuriser l'accès, la consultation et l'utilisation des services on-line conformément aux règles d'usage en matière d'Internet. Le Client accepte les caractéristiques et déclare :

– qu'il connaît les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les données ;

- qu’il est seul responsable de l’usage et des interprétations qu’il fait des données, de sorte que INFOPRO68 ne pourra être tenu responsable de quelconques dommages directs ou indirects, pécuniaires ou autres découlant de l’utilisation des données et autres contenus documentaires ;
- qu’il lui appartient de s’assurer que son matériel informatique lui permet l’accès, la consultation et l’utilisation des données ;
- qu’il lui incombe de prendre toutes les mesures appropriées afin de protéger ses propres données et/ou logiciels.

## **Article 9 – Propriété intellectuelle**

INFOPRO68 reste le seul et unique détenteur des droits d’auteur pour chaque article proposé dans l’abonnement. L’abonnement souscrit par le Client n’entraîne aucun transfert de droit de propriété ni de droit autre que ceux inclus dans l’abonnement. En outre, le Client s’engage à ne pas porter atteinte de quelque façon que ce soit, aux droits de reproduction et autres droits détenus par INFOPRO68.

## **Article 10 – Résiliation**

S’agissant d’un contrat conclu entre particulier et professionnel, le Client reconnaît que son engagement est pour douze (12) mois minimum. La résiliation pourra être aussi décidée en cours d’abonnement en cas d’inexécution des obligations. Dans ce dernier cas, le Client s’engage à régler prorata temporis l’accès aux services d’INFOPRO68, soit le montant de l’abonnement ramené au nombre de mois (tout mois d’utilisation des services d’INFOPRO68 entamé valant pour un mois entier) ayant couru jusqu’à la fermeture du compte donnant accès aux services d’INFOPRO68.

En cas de résiliation pour non-respect par le Client de ses obligations, INFOPRO68 conservera l’intégralité des sommes déjà versées par ce dernier, sans préjudice des indemnités auxquelles il pourrait prétendre à titre de dommages et intérêts. INFOPRO68 pourra réclamer toute somme non réglée par le Client au titre de l’abonnement.

## **Article 11 – Dispositions diverses**

Les informations personnelles communiquées à INFOPRO68 sont destinées au traitement de la demande d’inscription des Clients. Elles ne feront pas l’objet d’une communication à des partenaires commerciaux et/ou à des fins de prospection commerciale.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique et aux libertés, les informations personnelles communiquées à INFOPRO68 ne peuvent faire l'objet d'une communication à des tiers sans l'accord écrit des participants, sauf pour l'élaboration de données statistiques de manière anonyme et globalisée. Tout participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant. Ce droit s'exerce auprès de INFOPRO68,

- par courrier postal : INFOPRO68, 1, rue de Bantzenheim, 68100 Mulhouse;
- par courriel : [administration@infopro68.fr](mailto:administration@infopro68.fr), en précisant la référence client inscrite sur le bon de commande

## **Article 12 – Attribution de juridiction**

En cas de litige entre les parties, la saisie du tribunal compétent sera décidée.

Je certifie exacts les renseignements figurants sur le bon de commande. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et d'abonnement INFOPRO68 et de les accepter dans toute leur teneur.

## **Article 13 – Langue du contrat – Droit applicable**

De convention expresse entre les parties, le présent contrat est régi et soumis au droit français.